

CONSEIL MUNICIPAL BALSIEGES
3 septembre 2019

Présents : P. MARTIN-L. DELMAS-P. BOULET-F. CHABALIER-J. BOIRAL – D. FOLCHER– R. LAFARGE –P. CLAVEL
Secrétaire : P.CLAVEL

Pouvoir : Christian Loubat donne pouvoir à R. Lafarge, Sophie Vieilledent à Philippe Martin, Evelyne Paulhan à Laurent Delmas

1. FPIC :

Fond de Péréquation National Intercommunautaire. Participation de la commune de Balsièges en 2018 à hauteur de 8 442,00€

Pour 2019 ont devait participer pour 10 030€. La comcom déroge à cela pour que notre collectivité participe au même montant qu'en 2018 soit 8 442€

L'ensemble des membres du CM remercie les communes partenaires et la comcom pour cette démarche.

2. Taxe Foncière bâti :

Exonération de taxe foncière bâtie pour les commerces d'une surface inférieure à 400 m² : il n'y en a pas sur notre collectivité, la comcom et les communes concernées propose un abattement de 10% à ces commerces 400m².

Au cas où un commerce viendrait s'installer sur notre territoire nous proposerons la même baisse et délibérons dans ce sens.

3. Dénomination des rues sur la commune :

Suite à la réunion de la semaine précédente, le conseil valide le travail de la commission, l'information a été donnée à la poste.

Les noms des rues et les numéros sont financés dans la prestation de la poste et posés par un prestataire, ceci afin d'harmoniser les différentes plaques et une géolocalisation de notre territoire pour livreurs et secours.

4. Projets d'installation d'une ostéopathe :

Mlle Vlahowitch Laura, recherche un cabinet d'ici 2 ans (2021). Elle sera reçue d'ici peu par Mr le Maire.

Compétence de la comcom : réfléchir à la création d'un local sur le Luxembourg là ou il nous reste du terrain à côté d'une éventuelle mini crèche.

5- École de Bramonas :

Estimation de la valeur de ce bâtiment. Voir et réfléchir si on doit garder ou vendre cette école qui se dégrade d'année en année.

6- DM :

La trésorerie n'étant pas d'accord sur l'affectation de deux sommes à mandater pour Mur de Changefège (8248€) et SDEE (374€).

7- Travaux en cours et à venir :

- La fibre est en train d'être déployée sur la commune

- Sur tous les villages, il va falloir faire les documents de récupération des terrains de voirie de façon officielle. Cession de voirie (acte administratif)
- Intégration des voiries des lotissements à venir
- Projet d'implantation de 2 nouveaux points tri (Villaret et la Combe)) Dossier de demande de subvention (Région 30% et DETR 50%). Devis demandé : 22 640€ HT sur espace public.
- Enfouissement : les travaux doivent attaquer mi-septembre sur le Villaret et ensuite continuer sur Bramonas
- Voirie : Les travaux du programme voirie seront réalisées cet automne
- Rentrée école : Non titularisation d'un agent. Passé et validé en CAP auprès du CDG et embauche d'une personne sous forme de contrat privé et pour remplacer un agent en congé mater embauche d'un agent en contrat de droit privé.

Prochain conseil le 8/10/19 à 18h15